



Association pour la promotion de l'art contemporain en milieu rural

Résidence de création à L'ÉCOLE

La poésie des vignes, la lumière naturelle, l'architecture du lieu et son passé offre un cadre de résidence idéal où réfléchir à de nouvelles formes de création.

Depuis 2018, CHABRAM² reçoit et accompagne des artistes dans la réalisation d'un projet spécifique ou en lien avec une exposition.

Durant le temps de sa résidence l'artiste mène une activité de création, de recherche et d'expérimentation en bénéficiant de la mise à disposition temporaire d'un lieu par CHABRAM² et d'un cadre dont la vocation première est de lui fournir les moyens humains, techniques et financiers pour développer son activité artistique.

Conditions d'éligibilité :

Les résidences de création sont exclusivement réservées aux artistes (ou duos d'artistes) professionnels. Elles s'adressent en priorité aux jeunes diplômé.es des écoles d'arts de Nouvelle Aquitaine. L'association souhaitant leur offrir « une première marche » dans leur parcours artistique et contribuer ainsi à leur insertion professionnelle.

Conditions d'accueil :

- CHABRAM² trouve, après échange avec l'artiste sélectionné.e, le financement de la résidence (bourse de résidence, participation aux frais de transport et de production).
- Met gracieusement à disposition de l'artiste sélectionné.e les lieux d'hébergement (logement privatif entièrement équipé de 60M2), de création (atelier non équipé de 40 ou 80m2 selon le projet) et d'exposition.
- L'ensemble étant situé à L'ÉCOLE – pôle de création et de diffusion dédié aux arts visuels actuels, Touzac - 16120 Bellevigne.
- Accompagne le/la résident.e tout au long de son séjour et facilite les rencontres avec la communauté artistique, culturelle et institutionnelle locale.
- Prend en charge l'organisation et la promotion d'une exposition de fin de résidence.

S'agissant d'un accueil en milieu rural à distance des commerces et commodités, le/la candidat.e doit obligatoirement disposer d'un véhicule.

L'accueil en résidence est soumis à la signature d'une convention entre CHABRAM² et l'artiste. Ce .tte dernier.e doit se conformer au règlement intérieur du site et aux consignes d'utilisation.

Dossier de candidature

Les artistes intéressé.es doivent adresser un dossier de candidature à CHABRAM²

- Il doit être obligatoirement composé d'une lettre de motivation et d'un CV artistique
- Il est à envoyer par mail, sous forme d'un fichier PDF à : contact.chabram@gmail.com

Chaque candidature est examinée par un comité de sélection composé de membres de l'association et de personnalités qualifiées externes.

CHABRAM²

Association pour la promotion de l'art contemporain en milieu rural

Pour toutes informations et renseignements complémentaires

Association CHABRAM²

L'ÉCOLE - 9 rue Jean Daudin

Touzac - 16120 Bellevigne

www.chabram.com

Contact.chabram@gmail.com

Personne référente : Marie-Line Daudin – 06 82 52 33 66

